



**Bastia**

CITÀ DI CULTURA



# CASA DI I SERVIZI PUBBLICI

**L**a Maison des Services Publics est un guichet unique pour les démarches administratives et l'aide sociale. Ouverte le 5 février 2002 rue François Vittori à Lupinu par la Ville de Bastia, elle rassemble des services de la mairie, de la Collectivité de Corse, de la CPAM mais également des permanences d'associations et organismes divers. Depuis juin 2017, elle est labellisée Point d'Accès au Droit par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit.

Les différents intervenants s'attachent à animer la structure en s'adaptant aux besoins des habitants et à faciliter leurs démarches administratives.

## Services municipaux



### Service de l'état civil

Le service de l'état civil permet d'effectuer toutes les opérations concernant les titres d'identité (cartes, passeports), ainsi que tous les actes concernant la vie de famille. Horaire public : **8h à 15h30**.



### Permanences du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de la Ville de Bastia organise des permanences par thématiques : logement - dossiers aide sociale, aide cantine, portage repas à domicile - accueil numérique - assistante sociale Bastia sud - permanences de la vice-présidente du CCAS.

**Renseignements à l'accueil 04 95 34 58 00** et prise de rendez-vous au **CCAS 04 95 55 96 45**.



### Attestations d'accueil

L'attestation d'accueil est un document sécurisé, rempli et signé sur place à la MSP, pour toute personne française ou étrangère, physique ou morale, qui souhaite accueillir un ressortissant étranger envisageant de venir en France pour effectuer un séjour à caractère familial ou privé n'excédant pas trois mois (90 jours de date à date). **Sur rdv en appelant le 04 95 34 58 00**.



### Service de la vie scolaire

Un service d'inscription dans les écoles, à la cantine et à la garderie est mis en place à la MSP durant la campagne d'inscription scolaire.



### Police municipale

Patrouilles journalières effectuées.



### Permanence du Maire

Chaque mois, permanence publique de Monsieur le Maire. Pour les rendez-vous contacter le secrétariat du Maire **04 95 55 96 11**.



### Transport CAB

Demande et constitution de dossiers des pass-bus sociaux.



### Pôle SALUTE !

Pour toutes les questions en matière de santé, le Pôle SALUTE ! vous aide à trouver les bons interlocuteurs. Du lundi au mercredi midi **06 74 01 35 38** et du mercredi après-midi au vendredi **06 99 67 48 00**.

## Services extérieurs

De nombreux autres services, qui ne dépendent pas de la Ville, sont présents dans les locaux de la Maison des Services Publics.



### CPAM de la Haute-Corse

Permanences ponctuelles (contacter le **3646**)

### Centre Examen de Santé (CPAM)

Le Centre Examen de Santé propose gratuitement un bilan de santé. Téléphoner au **04 95 30 13 40** pour prendre rendez-vous. Ouvert du lundi au vendredi, fermé le mardi et le vendredi après-midi.



## PMI : Protection Maternelle et Infantile

### (Service Collectivité de Corse)

La Protection Maternelle et Infantile traite de toutes questions concernant les enfants jusqu'à 6 ans et les mamans.

Séances de préparation à l'accouchement, consultations médicales pendant la grossesse : sur rendez-vous au

**04 95 59 50 03.**

Consultations nourrissons et jeunes enfants, vaccinations, conseils alimentation des bébés...

Le mardi et le jeudi matin, **sur rendez-vous au 04 95 59 50 01 ou 02 ou 03.**

Instruction des dossiers d'agrément d'assistante maternelle et familiale : renseignements au **04 95 59 50 00.**



## Centre de planification et d'Éducation Familiale

### (Service Collectivité de Corse)

Ce service, ouvert à tous, propose des consultations médicales gynécologiques, confidentielles et gratuites, des bilans sanguins, la délivrance de contraceptifs, la prévention des IST, l'orientation pré-IVG et IVG.

Un conseiller conjugal et familial est également présent tous les jours.

**Prenez rendez-vous au 04 95 59 50 10.**



## Permanence des services de l'insertion sociale de la Direction Générale Adjointe des Affaires Sociales et Sanitaires de la Collectivité de Corse

Organisation de plateformes à destination des bénéficiaires du RSA afin de les informer et les orienter.

Sur rendez-vous.

## Permanences et associations



### Point d'Accès au Droit (PAD) du CDAD

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit a mis en place :

- une permanence juridique gratuite et sans rendez-vous effectuée par un avocat, tous les vendredis après-midi de 13h à 16h, sauf périodes de vacances judiciaires. Se renseigner à l'accueil : **04 95 34 58 00.**
  - Conciliateur de justice près le tribunal judiciaire : permanence tous les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, le matin. Le rôle du conciliateur de justice est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Domaines de compétence : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, litiges en matière de droit rural, litiges en matière prud'homale.
- CDAD : **04 95 55 32 23.**



### Délégué Cohésion Police Population

Vous êtes concernés par des conflits de voisinage, familiaux, vous souhaitez communiquer avec la police nationale ? Une permanence est mise à votre disposition le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 10h à 12h à la MSP de Bastia. Le délégué Cohésion Police Population est à votre service et joignable au **06 31 08 04 29** ou par mail : [police-bastia@interieur.gouv.fr](mailto:police-bastia@interieur.gouv.fr)



### UFC « Que choisir »

L'Union fédérale « Que choisir » prend en charge tous les problèmes concernant les consommateurs.

Prenez rendez-vous au **06 71 41 45 70** ou renseignez-vous auprès de l'accueil.

## Permanences et associations



### Ligue contre le Cancer

Groupe de parole, séances de relaxation, massage du visage et relaxation profonde du corps et de l'esprit. Ateliers Alimentation-santé.

Les inscriptions se font auprès d'Isabelle Béziers : **06 15 70 55 95**.  
Cd20b@ligue-cancer.net



### ADPS/CSAPA

Permanence tabacologue et consultation jeune consommateur au centre d'examen de santé.  
Sur rendez-vous au **04 95 31 81 30**.



### Patronato ACLI (patronat italien)

Le Patronato ACLI vient une fois par mois aider les ressortissants italiens à régler leurs dossiers. Dates à consulter auprès des agents d'accueil  
**04 95 34 58 00**.



### Solih

Solih œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. Permanences une fois par mois : renseignements auprès de l'accueil :  
**04 95 34 58 00** ou prenez rendez-vous au **04 95 32 25 76**.



### France Alzheimer Corse

Les permanences de l'association Corse Alzheimer 2b (antenne du Cismonte de l'association Corse Alzheimer) sont réalisées par des bénévoles formés aux maladies neuro-évolutives : Alzheimer ou apparentées.

Elles apportent soutien et information aux proches de personnes souffrant de maladie neuro-évolutive.

Les permanences ont lieu 2 journées par mois les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 16h. **corsealzheimer2b@gmail.com**



### Spazi Sportu Salute Benista (Maison Sport Santé)

La Maison Sport Santé de Haute-Corse tient une permanence gratuite sur RDV les mercredis de 8h à 12h, effectuée par un professionnel en "activités physiques adaptées et santé". Elle propose un entretien, des conseils, une évaluation et une orientation vers des activités physiques adaptées.

Elle s'adresse à toute personne éloignée de la pratique physique, quel que soit son âge ou son état de santé. Joignable au **06 65 41 48 70** et [sportsante@sssb.corsica](mailto:sportsante@sssb.corsica) / [www.sssb.corsica](http://www.sssb.corsica)

**Accolta – Accueil** Du lundi au jeudi > 8 h à 17 h  
Vendredi > 8 h à 16 h

### Casa di i Servizi Pubblici - Maison des Services Publics

4, rue François Vittori - Lupinu 20 600 Bastia  
Tél. : 04 95 34 58 00

[www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)